

**CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 16 FEVRIER 2021 en visio**

Personnes présentes :

- Représentant des parents d'élèves : Mme Rondeau et M Douet
- Enseignantes : Mmes Le Goc, Ruban et Huby
- Représentants de la municipalité Mme Clément et Mme Rafflin

Personnes excusées :

- Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Louvel
- Représentants de parents : Mme Cocuron et Mme Coupeau
- Représentantes des ATSEM

**Validation du PV du dernier conseil d'école**

Le dernier procès-verbal a été validé à l'unanimité.

**Prévision d'effectifs**

Prévision d'effectifs : 70 élèves (5 TPS, 26 PS, 22 MS et 17 GS) annoncés. Il y a 70 élèves à ce jour.

**Carte scolaire**

Mme Huby demande à Mme Clément pourquoi la modification de la zone tampon concernant les inscriptions scolaires sur Mordelles a été votée lors du conseil municipal du 8 février alors que les directrices n'ont pas été concertées. Pas de réponse obtenue.

**APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Il s'agit de 36 heures annualisées que les enseignants peuvent utiliser auprès des élèves sous deux formes : une aide personnalisée pour les élèves en difficulté passagère dans les apprentissages ou un projet de classe et d'école facilité par une mise en place en petits groupes.

- Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h 45 à 12h15.
- Soutien aux élèves en difficulté et travail sur le projet par petit groupe notamment en langage.

**OCCE**

La vente de livres de décembre a rapporté 90€ (184€ l'an dernier). Cette opération sera renouvelée. Les photos de classes ont rapporté 370€.

Subvention APE : 884€ (13€ par enfant)

Les comptes OCCE de l'an dernier ont été validés.

L'assurance n'a toujours pas remboursé la classe découverte de l'an dernier. Il faut attendre un an pour vérifier que nous n'avons pas pu bénéficier d'un avoir.

**Sécurité**

Le 24 novembre a eu lieu l'exercice risque majeur. Il n'y a pas eu de remarques particulières.

Il y aura un autre exercice « incendie » (notamment sur un temps de sieste) et un exercice « intrusion/attentat » d'ici juin.

**Santé**

Les visites avec l'infirmière de l'éducation nationale ont eu lieu les deux vendredis passés et les dernières auront lieu ce vendredi. Nous n'avons pas de nouvelles des visites de la PMI.

**Site de l'école**

Le site de l'école a été restructuré.

## Protocole

Le protocole a été renforcé en février. Il est disponible sur le site internet de l'école. Pour notre école, il se traduit par :

- La remise en place des deux groupes d'élèves (classes de Françoise et Anne d'une part et celle de Peggy de l'autre) qui ne se croisent pas : restauration, garderie, récréation, entrées et sorties...)
- Tous les jeux, crayons, livres sont changés chaque soir et mis en quarantaine 24h dans chaque classe.
- Les classes et la salle de motricité sont aérées toutes les heures.
- Les mains des enfants sont lavées à chaque entrée et sortie de classe.
- Les adultes de l'école prennent leur repas seul et les pauses se font seul ou masqué.
- L'apparition d'un cas confirmé entraîne l'isolement du groupe entier.

Ce protocole est très lourd mais il a permis, jusqu'ici, d'éviter les cas dans l'école.

## Projets de classe et d'école

Le projet d'école est en cours de rédaction, il sera présenté lors du dernier conseil d'école.

Cette année, nous avons repris le projet sur l'écologie et le développement durable : « Poil, plume, planète ».

- L'exposition à la Haichois reste d'actualité.
- Animations de la ludothèque : chaque classe bénéficiera de 2 animations cette année : une en février et une en juin. La ludothèque se déplace et respecte le protocole de l'éducation nationale.
- Animation à la bibliothèque : elles n'ont pas pu avoir lieu car le protocole de la bibliothèque ne respecte pas celui de l'éducation nationale. Il n'y a pas de quarantaine des livres manipulés.
- Une collecte des déchets autour de l'école va être organisée en mai.
- une projection de photos de M Pruppin (photographe mordellais) aura lieu dans la salle de motricité sur les espèces menacées.
- Nous sommes à la recherche d'un spectacle.

## Budget municipal voté le 8 février

- Parc informatique : deux points-écoute (1 répartiteur +6 casques audio), une tablette pour une utilisation des élèves en autonomie (500€)
- Deux vélos (400€)
- Plastifieuse A4 et A3
- Equipement pédagogique (+ 1%) : 25,14€ par élève (2020 : 24,89€)
- Fournitures scolaires (+ 1%) : 18,57 € par élève (2020 : 18,39€)
- Sorties scolaires (1%) : 7,08€ par élève (2020 : 7,01€)
- Le copieur couleur n'est pas voté pour cette année. Mme Clément propose de renouveler la demande l'an prochain.

## Sécurité aux abords de l'école

Les parents élus ont déposé un courrier à la mairie concernant l'aménagement de l'avenue Maréchal Leclerc fin 2019, la demande a bien été prise en compte par Rennes Métropole mais M Le Maire n'a pas pu obtenir de date précise de réalisation des travaux.

## Projet de construction de la nouvelle école

La livraison serait pour la rentrée 2024. Elle se situera dans le champ entre la première tranche de Sermon et le Fanum.

Réunions prévues avec la programmiste, Mme Bouniol (la municipalité ne sera pas présente pour laisser la parole libre)

- **Le mardi 9 mars à 17h** : table-ronde maternelle à laquelle sont conviées les enseignantes de la maternelle Gretay et les Atsem titulaires. *objectifs: prendre connaissance des activités des « utilisateurs » ; visualiser le fonctionnement actuel avec ses facilités et ses difficultés (positionnement dans les bâtiments, locaux à disposition) ; identifier les attentes pour fonctionner de manière optimale ; prendre connaissance des spécificités des différents locaux en termes de matériel, d'usage, ...*

- Deux autres tables rondes réunissant d'une part les services techniques, maintenance et d'autre part les services périscolaires, restauration et hygiène se dérouleront cette semaine.
- **Le 16 ou 18 mars une table ronde « transversale »** (Inspectrice de l'éducation Nationale si possible, directrices d'écoles, responsables de service (hygiène, périscolaire, restauration scolaire, technique), un représentant de parents par école. *objectifs : identifier les interactions entre les différentes entités, afin de pouvoir déterminer, par exemple, si des mutualisations de certains espaces sont envisageables ; identifier les flux*

### **Question de parents**

Une famille a fait part de sa difficulté à gérer le quart d'heure de décalage entre les deux écoles à 11h45. Mme Huby rappelle qu'une possibilité est offerte aux familles qui le souhaitent de laisser leur enfant de maternelle en périscolaire jusqu'à midi. Il leur suffit de se rapprocher de l'enseignante de leur enfant.

### **Prochain conseil d'école**

Le prochain conseil d'école est fixé 08/06/21 à 18h00 à l'école ou en visio.

Suite aux nombreux problèmes de connexions des parents élus, Mme Huby va se renseigner sur une autre plateforme.

Compte-rendu rédigé par Mme Huby